

X



SASU VAL SUD RCS MARSEILLE 979 974 052 –

Carte Professionnelle CPI13102024000000007 CCI MARSEILLE

ALLIANZ PRO 62842585

Tél : 06 59 65 83 92/ 06 62 70 01 17

MAIL contact@valsud.fr

Prestations honoraires charge acquéreur OU vendeur selon le mandat ; à compter du 01/07/2024.

VENTE

Villas, Appartements, Parkings, Murs commerciaux :Mandat de vente et Mandat de recherche Honoraires Charge Vendeur

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
Montant forfaitaire de 5 000€ TTC DE PERCEPTION MINIMUM	
De 60 001 € à 99 999 €	Pourcentage forfaitaire de 10%
De 100 001 € à 199 999 €	jusqu'à 9%
De 200 000 € à 399 999 €	jusqu'à 8%
De 400 000 € à 650 000 €	jusqu'à 5,5%
Au-delà de 650 001 €	Pourcentage forfaitaire de 5% TTC

VENTE Terrain ET Immeuble : 10% TTC.

Mandat de vente et Mandat de recherche Honoraires Charge Acquéreur

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
Montant forfaitaire de 5 000€ TTC DE PERCEPTION MINIMUM	
De 60 001 € à 99 999 €	Pourcentage forfaitaire de 10%
De 100 001 € à 199 999 €	jusqu'à 9%
De 200 000 € à 399 999 €	jusqu'à 8%
De 400 000 € à 650 000 €	jusqu'à 5,5%
Au-delà de 650 001 €	Pourcentage forfaitaire de 5% TTC

VENTE Terrain ET Immeuble : 10% TTC

Service de Mise en Location

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail à la charge du Propriétaire (basé sur le loyer annuel hors charges) 10,2%. TTC

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail à la charge du locataire 10€/m² TTC

Honoraires de réalisation de l'état des lieux à la charge du locataire 3€/m² TTC/ Honoraires de réalisation de l'état des lieux à la charge du propriétaire 3€/m² TTC.